

*L'ajournement*

détruit des familles en les privant de leurs revenus, de leurs emplois et de leurs salaires, monsieur le Président.

Le 18 mars dernier, le ministre du Travail m'a souligné que la création d'emplois passait par l'entraînement des gens à des nouvelles technologies. Mais, je lui dis que de nouvelles connaissances ne valent rien si on est incapable de les mettre au travail. La seule façon dont un individu pourra mettre ses nouvelles connaissances en oeuvre, c'est avec la création de nouveaux emplois et un accroissement de notre confiance dans l'économie. Malheureusement, ce gouvernement a réussi à créer exactement le contraire, car il y a une diminution des possibilités de trouver un emploi et moins de confiance dans l'économie en général.

Donc, monsieur le Président, quand on regarde la situation aujourd'hui, le nombre de faillites a grimpé de 40 p. 100 dans les premiers mois de 1991 au Québec. Selon Statistique Canada, 1 618 individus ont demandé la protection de la Loi sur les faillites. Si le ministre désire inspirer la confiance dans l'économie, ce n'est pas avec ces chiffres qu'il va réussir. En ce qui a trait à l'effort de ce gouvernement à créer des emplois, son record laisse à désirer.

Je viens de souligner au ministre que les individus ont besoin des nouveaux emplois pour mettre en application leurs nouvelles connaissances. Cependant, le gouvernement décourage la création d'emplois avec la réduction de la somme allouée à la recherche et au développement. De 1987 à 1990, les dépenses totales du gouvernement dans ce domaine ont diminué de 1,4 p. 100 à 1,28 p. 100 du Produit national brut. Monsieur le Président, je demande encore une fois au gouvernement: Comment va-t-il résoudre le problème de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal et dans toute la grande région de Montréal? Qu'est-ce que le gouvernement va faire pour aider les 1 800 emplois qui seront perdus ou qui sont en train de se perdre chez la General Motors à Boisbriand dans la région de Sainte-Thérèse? Quelles mesures ce gouvernement prendra-t-il une fois pour toutes pour relancer l'économie à Montréal? Quelles mesures a-t-il à offrir aux 225 000 sans-emploi de la région de Montréal pour finalement relancer cette économie que le gouvernement a oubliée?

Monsieur le Président, je voulais seulement le souligner et je sais que mon temps achève. Mais de voir des articles de ce genre tels: la pauvreté gagne du terrain dans la région de Montréal; 615 000 personnes vivent dans des ménages pauvres dont 50 p. 100 sont de la

métropole de Montréal. Montréal qui était la métropole du Canada est devenu aujourd'hui la capitale du chômage, la capitale des assistés sociaux. Monsieur le Président, il est temps que ce gouvernement prenne ses responsabilités et qu'on arrête cette hémorragie de ressources humaines très importantes pour notre pays.

[Traduction]

**M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Au nom de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je tiens à répondre en détail aux questions que le député de Saint-Léonard a posées le 13 mars.

Permettez-moi tout d'abord d'apporter quelques précisions au sujet des emplois. Entre 1980 et 1984, sous le gouvernement libéral, il y a eu 4 000 suppressions d'emplois à Montréal. Or, entre mars 1985 et mars 1991, il y a eu, en chiffres nets, 96 000 emplois créés à Montréal. Nous savons qu'il faut faire davantage, mais le député rabaisse cette merveilleuse ville en brossant un tableau très sombre de sa situation.

Nous n'ignorons pas que notre aide est nécessaire. Les statistiques le montrent clairement. Le gouvernement prend un certain nombre de mesures qui profitent à l'économie du Québec et de Montréal en particulier. On a signé une entente avec le gouvernement du Québec, afin de consacrer sur cinq ans, entre 1988 et 1993, 440 millions de dollars au développement économique dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement s'inquiète vivement des défis que doivent relever certains quartiers de Montréal, surtout le sud-ouest. En avril 1989, le gouvernement fédéral a répondu au rapport CREESOM et il a annoncé qu'il apporterait l'aide suivante dans le sud-ouest de Montréal; voici:

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration consacrera 32,5 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à diverses initiatives sur le marché du travail. Le gouvernement entend collaborer avec les collectivités locales, afin de créer des emplois durables et d'accroître les compétences de la main-d'oeuvre. Depuis deux ans, il collabore avec RESO, une société de développement économique, en vue d'établir les priorités en matière de formation. Ainsi, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration met sur pied à l'heure actuelle avec RESO une école spéciale où les résidents locaux peuvent recevoir des cours de formation.

Le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie fournira 15 millions de dollars, afin de mettre en oeuvre un programme de relance industrielle du sud-ouest de Montréal.

Le gouvernement fédéral apportera également de l'aide au sud-ouest de Montréal sur le plan financier et au niveau du logement. La Banque fédérale de développement a prévu d'accorder des prêts de 48 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour favoriser l'activité économique dans la région.